



Procès-verbal de la séance du Conseil municipal
Du 21 janvier 2019 à 19h30

Ordre du jour :

Huis-clos : Naturalisations (7 dossiers)

0. Prestation de serment de Mme Pascale Andris Beaubrun
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 03 décembre 2018
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications du Conseil administratif
 - 3.1 Communications
 - 3.2 Réponses aux suspens du Conseil municipal
4. Rapports des Commissions : Néant
5. Projets de délibérations
 - 5.1 Délibération relative à la création du groupement intercommunal pour le bâtiment « La Ruche » situé aux Granges-sur-Salvan en Valais destiné à l'hébergement de vacances, à l'approbation de ses statuts et à la dotation d'une subvention d'investissement de CHF 400'000.- HT (quatre cent mille)
6. Propositions du Conseil administratif
7. Route des Nations et grands travaux
8. Motions : Néant
9. Résolutions : Néant
10. Questions des Conseillers municipaux
11. Propositions des Conseillers municipaux
 - 11.1 Adoption du calendrier des séances du premier semestre 2019
 - 11.2 Autres propositions
12. Communications et divers
 - 12.1 Agenda
 - 12.2 Autres communications / Remarques

Sont présents :

Mmes et MM. Pascale ANDRIS BEAUBRUN (VERTS) (*arrivée à 20h*) - Robin BLEEKER (PLR) - Saïd BOUCHAREB (UDC) - Francisco BRADLEY, Vice-Président (VERTS) - Laurence BURKHALTER (SOC) - Valentino CAVALIERI (PDC) - Raymond CHABRY (PLR) - Jean-Claude CUDRE (PLR) - Cruz Melchor EYA NCHAMA (SOC) - Alvina GARCIA MARTIN (VERTS) - Peta GIROD (PDC) - Olivier LEGERET (PLR) - Francine MAMIN-TISSOT (PDC) – Sylvie MENETRE (PLR) - Philippe METTRAL (PDC) - Eliane MICHAUD ANSERMET (UDC) - M. Benjamin PERRET (UDC) - Michel POMATTO, Président (SOC) - Eric PORTIER (GAG) - Sandra PORTIER (GAG) - Angelica PRUNCU CUTILE (VERTS) - Marianne SCHIRATO (VERTS) - Yann SIMETH (SOC) - Eric STEINER (PLR) - MATTHIEU STEINER, Secrétaire (PLR)

Excusés : Patrick HULLIGER (UDC) - CHRISTOPHE WAGNER (GAG)

Assistent à la séance :

M. Laurent JIMAJA, Maire
M. Jean-Marc COMTE, Conseiller administratif
M. Bertrand FAVRE, Conseiller administratif
M. Michel GÖNCZY, Secrétaire général
Mme Florence GERDIL, Procès-verbaliste

Excusée : Mme Christine MASSOT, Directrice du service technique

Huis clos / Naturalisations :

1 dossier est accepté à 23 voix, soit à l'unanimité des membres présents
1 dossier est accepté à 23 voix et 1 abstention
1 dossier est refusé par 20 non et 4 abstentions
4 dossiers sont acceptés par 24 voix, soit à l'unanimité des membres présents.

Le Président souhaite à l'ensemble de l'assemblée une belle année 2019.

Le Président passe la parole au public.

Une minute de silence est respectée en mémoire de M. Raymond PERRET, grand-père de Benjamin PERRET, ainsi que pour M. André VAGNIERES, père de M. Claude VAGNIERES, employé communal ainsi que pour la famille de M. Antoine Guy Alfred Charly GEROUDET, ancien Conseiller municipal de 1995 à 1999.

1. Prestation de serment de Mme Pascale ANDRIS BEAUBRUN

Après avoir prêté serment devant le Président, Mme ANDRIS BEAUBRUN rejoint sa place au sein du Conseil municipal, sous les applaudissements de l'assemblée.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 03 décembre 2018

Ce procès-verbal est approuvé par 22 « oui » et 3 abstentions.

3. Communications du bureau du Conseil municipal

Représentations du bureau :

- Cortège de l'Escalade
- Noël du Judo Club
- Repas de la Sainte-Barbe
- Repas de l'association du Jumelage
- Marché de Saconnay
- Bons vœux à la population
- Inauguration du salon de la Haute Horlogerie (SIHH) à Palexpo
- Assemblée générale des Pompiers

Courriers :

M. M. STEINER lit le courrier d'introduction de M. Gilbert ROCHAT (*annexe 1*).

M. BRADLEY lit le courrier de la fédération cantonale du costume genevois (*annexe 2*).

Mme MICHAUD ANSERMET n'est pas certaine que le président vive au Grand-Saconnex. Elle ne comprend pas pourquoi ils sont présents à toutes les manifestations communales alors qu'elles sont réservées aux gens de la commune du Grand-Saconnex.

Le Président propose de renvoyer ce courrier au Conseil administratif pour traitement.

La proposition est acceptée par 23 « oui » et 2 abstentions.

M. M. STEINER lit le courrier qui concerne la 42^{ème} course pédestre de Bernex (*annexe 3*).

La copie du courrier de M. COMTE en lien avec le chemin Jacques-Attenville est disponible sur CMNet.

Une décision de l'ACG pour une subvention en lien avec l'équipement de la scène pour le Grand Théâtre se trouve également sur CMNet et concerne le droit d'opposition des Conseillers municipaux.

Un calendrier 2019, réalisé par l'association de la mémoire du Grand-Saconnex, a été offert à tous les Conseillers municipaux ainsi que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal de l'année 1919. Un courrier de remerciement sera envoyé à l'association pour ces deux objets.

Le Président informe avoir reçu les bons vœux des communes de Ferney-Voltaire et de Prévessin-Moëns qui conviaient le Conseil municipal à participer à la verrée de la nouvelle année. Un courrier leur a été adressé puisque cette invitation était planifiée le même jour que les vœux à la population au Grand-Saconnex.

Le Président transmet les bons vœux envoyés au Conseil municipal par l'association de Mme Rita HUMBERT qui œuvre au Népal, notamment à la reconstruction d'une nouvelle école. Cette association a été subventionnée par la commune.

Le Président transmet également les bons vœux des Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI) ainsi que ceux de Mme L. WENGER, habitante du Grand-Saconnex qui est souvent présente lors des fêtes communales.

3.1 Communications du Conseil administratif

Communications de M. JIMAJA

Bassin de natation du Grand-Saconnex

Les travaux de réfection du bassin de natation sont en cours et le planning sera probablement tenu, pour fin mars au plus tard.

Salle du Pommier

Un dépassement est annoncé car il est prévu de changer les luminaires qui présentent quelques soucis. Le passage à un éclairage LED est envisagé.

Communications de M. COMTE

Mobilité

Le canton a décidé de mettre un terme à l'aide à l'acquisition des vélos électriques puisqu'il considère que le but a été atteint. En contrepartie, le canton a décidé de subventionner différents projets pour continuer d'inciter à la pratique du vélo, tels que l'installation de bornes privées dans les lieux d'habitats collectifs ou individuels dès janvier 2019 appelée « subvention borne électromobilité ». Il y a également trois incitations à la pratique du vélo qui proposent de subventionner l'achat de vélos-cargos pour le transport de matériel et/ou d'enfants ; de tester gratuitement et durant un mois un vélo à assistance électrique ; d'encourager les personnes à se former à la pratique du vélo électrique.

Ces différentes possibilités de subventionnement seront relayées par les services administratifs de la mairie. Les modalités sont encore en discussion avec le canton et une information sera transmise via le journal communal.

Travaux routes

Les SIG ont démarré des travaux sur la route de Ferney depuis le 17 janvier 2019 qui dureront jusqu'en mars prochain. Il s'agit de travaux de fouilles et de cellules isolées pour le renouvellement de distribution de gaz naturel. Le trafic routier fonctionne sur une voie par sens et une interdiction de tourner à gauche a été installée sur l'impasse Colombelle.

Travaux route de Colovrex

Dès le 21 janvier, et jusqu'au 8 mars, des travaux sur les collecteurs ont lieu aux abords de la mairie. L'accès au parking de la mairie ne sera plus possible durant cette période.

Du 4 février au 1^{er} mars, les travaux de finition auront lieu sur les trottoirs traversants ainsi que sur la petite placette et la terrasse qui est prévue au Café du Raisin. Cela impliquera la mise en sens unique en montant l'Ancienne-Route durant les vacances de février.

Du 20 mars au 3 avril, quelques fouilles SIG sont prévues, notamment une fouille pour l'eau sur la chaussée qui se trouve devant la terrasse du centre des loisirs.

Du 15 au 26 avril, soit pendant les vacances de Pâques, la pose du revêtement du phono-absorbant depuis la place Carantec jusqu'à la Voie-du-Coin est prévue. La route sera fermée durant cette période et il est prévu la mise en contresens du chemin Machéry.

La pose des pavés autour de la mairie est repoussée à l'été prochain ce qui permettra de réduire les nuisances pour l'accessibilité à la mairie.

Communications de M. FAVRE

M. FAVRE présente le livre « Les couleurs du Grand-Saconnex » contenant les photos de Alex PETRACHKOV. Ce livre a été présenté en primeur lors des vœux à la population et également à la soirée des Présidents. Ces livres ont été produits cette année et seront distribués lors de différents événements. Un exemplaire sera distribué à chaque enseignant afin de mieux découvrir la commune. Chaque société communale a reçu un exemplaire et ce soir chaque Conseiller municipal en reçoit un.

M. FAVRE présente la carte premium que Palexpo met à disposition de chaque Conseiller municipal et qui fait suite à la demande de M. EYA NCHAMA.

Les essais des sirènes de la Protection civile auront lieu le mercredi 6 février prochain dès 13h30.

M. FAVRE a le regret d'annoncer le départ du chef du service des parcs, M. Frédéric MAYER. Bien qu'épanoui dans sa fonction, il souhaite réaliser un autre projet personnel et quittera la commune à fin mars 2019. M. Emile GALLAND, adjoint actuel, assurera l'intérim et une candidature est en cours pour le remplacement de M. MAYER.

3.2 Réponses aux suspens du Conseil municipal

Le Président rappelle que les réponses aux questions et propositions du mois de décembre 2018 sont annexées au procès-verbal et à disposition sur CMNet (*annexe 4*). Elles sont également à disposition du public lors des séances du Conseil municipal.

4. Rapports des Commissions : Néant

5. Délibérations

5.1 Délibération relative à la création du groupement intercommunal pour le bâtiment « La Ruche » situé aux Granges-sur-Salvan en Valais destiné à l'hébergement de vacances, à l'approbation de ses statuts et à la dotation d'une subvention d'investissement de CHF 400'000.- HT (quatre cent mille)

Le Président rappelle que le rapport concernant cette délibération avait été présenté lors de la séance du 3 décembre 2018. Cette délibération avait été votée mais a finalement été annulée suite à un doute relevé quant à un point du texte.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité des membres présents.

M. JIMAJA n'a pas de nouveaux éléments à présenter que ceux transmis lors de la séance du 3 décembre dernier. Il relève que le travail avait été correctement effectué au niveau du service des finances et que l'amortissement devait bien être inscrit sur trente ans. Il propose de soutenir cette délibération.

Le Président remercie Mme MAMIN-TISSOT de lui avoir fait remarquer que la délibération n'avait pas été publiée sur CMNet. Il signale cependant qu'il s'agit de la même délibération que celle présentée la dernière fois, avec juste un changement au point 6.

M. PORTIER demande s'il ne faut pas ajouter une ligne pour le fonds de décoration. Le Président rappelle que la loi cantonale a changé avec l'instauration de MCH2 et qu'il n'y a plus de pourcentage attribué pour le fonds de décoration lors de la construction d'un bâtiment. M. FAVRE confirme qu'il n'est plus possible de l'intégrer dans un crédit d'investissement et il devra être alimenté chaque année par le budget de fonctionnement.

La parole n'étant plus demandée, M. BRADLEY donne lecture de la délibération et le Président procède au vote :

Sur proposition du Conseil administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL
décide

par 20 « oui » et 4 abstentions

- 1. De créer un groupement intercommunal entre les communes du Grand-Saconnex, Meyrin, Pregny-Chambésy et Versoix sous le nom de « Groupement intercommunal du bâtiment la Ruche ».*
- 2. D'adopter ses statuts tels qu'ils figurent dans le document annexe qui fait partie intégrante de la présente délibération.*
- 3. De fixer l'entrée en vigueur des statuts au lendemain de l'approbation par le département compétent.*
- 4. D'ouvrir un crédit destiné au versement d'une subvention d'investissement de CHF 400'000 HT (quatre cent mille) pour financer le Groupement intercommunal pour le bâtiment de « la Ruche » situé aux Granges sur Salvan en Valais pour financer les travaux de rénovation.*
- 5. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune du Grand-Saconnex, dans le patrimoine administratif.*

6. *D'amortir la subvention d'investissement prévue au point 4 au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le compte 34.36 dès 2019, date estimée de la réalisation.*
7. *De désigner le Conseil administratif pour signer tous documents relatifs au groupement.*
8. *De subordonner cette délibération à l'acceptation d'une délibération similaire par les communes concernées.*

6. Propositions du Conseil administratif

M. JIMAJA informe qu'une commission conjointe sociale et culture, sports, loisirs sera prochainement convoquée pour présenter l'état d'avancement des propositions du Conseil administratif sur la suite à donner aux Assises des associations.

M. COMTE propose une séance de la commission aménagement du territoire, mobilité le 11 février prochain à 18h30 pour se prononcer sur un projet de délibération concernant une consultation relative à la mise à jour de la loi sur le réseau des transports publics (LRTP, rsGE, H.1.50) et du schéma directeur du réseau du rail. Cette consultation a été lancée par le département des infrastructures et son Conseiller d'Etat M. Serge DAL BUSCO qui demande une prise de position des communes sous forme d'une résolution du Conseil municipal. Une demande de prolongation du délai de réponse a été formulée puisque cette correspondance a été reçue le 24 décembre alors que le délai était fixé au 15 février 2019. La documentation y relative sera transmise en temps opportun.

M. COMTE informe qu'une date provisoire pour une autre séance de la commission aménagement du territoire, mobilité a été fixée au 4 mars prochain mais il n'est pas sûr de devoir la maintenir.

M. FAVRE propose que la commission sociale se réunisse le 5 février prochain pour une séance simple pour l'audition de la Bulle d'Air et de l'association Supernounou.

7. Grands travaux

M. COMTE va prendre contact avec le département pour obtenir un journal des travaux importants sur la route des Nations afin qu'il puisse présenter des informations un peu plus complètes.

Nuisances liées à la creuse du tunnel des Nations

Les habitants qui se trouvent juste au-dessus des tunnels qui sont creusés aujourd'hui ont relevé des nuisances liées au bruit et aux vibrations dont l'intensité peut varier en fonction des phases, du type d'habitation ou encore de la nature des sols, comme l'a relevé M. ROCHAT dans son courrier.

Les habitants vivants sur la colline ont reçu l'information que la creuse des tunnels, de juillet 2018 à juin 2019, pouvait occasionner ces troubles. Ce courrier prévenait les habitants de la partie supérieure de la colline que le tunnel arrivait sous leur maison.

M. ROCHAT recevra probablement une réponse circonstanciée de la part de la direction des ponts et chaussées de l'Office cantonal du génie civil.

M. COMTE espère que ces nuisances ne vont pas perdurer trop longtemps.

Démolition poste électrique

M. COMTE informe de la démolition du poste électrique situé à l'angle entre la Voie-du-Coin et le chemin des Manons, dès le 21 janvier et pour une durée de trois semaines. Le département s'organise pour qu'il n'y ait pas de fermeture des routes mais pendant certaines périodes du chantier la circulation sera assurée en alternance sur une voie de circulation et sera régulée par les ouvriers à l'aide de palettes.

L'accès aux propriétés sera garanti pendant toute la durée des travaux, comme les cheminements piétonniers qui seront maintenus.

8. **Motions** : Néant

9. **Résolutions** : Néant

10. **Questions des Conseillers municipaux**

M. PORTIER souhaite que le Conseil administratif fasse une présentation sur les dettes de la Commune. Il a entendu dire que celle-ci est une commune riche mais selon lui une commune riche est une commune sans dettes, ce qui n'est pas le cas.

M. PORTIER aimerait savoir pourquoi la place de parking Mobility – dans le cadre des travaux devant la mairie – n'a pas été déplacée sous l'école. Cela aurait facilité l'accès pour les personnes à mobilité réduite, notamment durant la période hivernale.

M. PORTIER souhaite des nouvelles des macarons sur le village qui doivent être mis en place en 2019.

M. PORTIER souhaite que l'on rappelle que le Grand-Saconnex est une zone sinistrée et que la circulation est très perturbée sur la commune.

M. PORTIER rappelle que la vitre du panneau d'information situé sur le parking derrière la salle communale a été cassée au début du mois de décembre et n'a toujours pas été réparée.

M. PORTIER demande de pouvoir recevoir des informations plus précises sur les travaux importants qui sont prévus sur la route de Colovrex, notamment sur l'avenir du pont de la route de Colovrex en direction de Bois-Brûlé.

Il regrette par ailleurs que les habitants de Chambésy qui souhaitent se rendre en ville doivent emprunter le chemin Bois-Brûlé puis soient obligés de continuer soit sur la route de Ferney soit sur l'autoroute, sans pouvoir remonter la route de Colovrex.

M. LEGERET demande s'il serait possible d'installer quelques contenants complémentaires aux énormes bennes à déchets situées au cimetière du Blanché afin de permettre de trier les déchets.

En lien avec l'organigramme communal et les postes à repourvoir, Mme MAMIN-TISSOT aimerait connaître la procédure de réengagement du personnel. Y a-t-il un document officiel et écrit pour les candidats qui souhaitent postuler pour les postes à repourvoir. Actuellement, il semble qu'il y ait six postes vacants mais sur le site de la commune, il y a une information indiquant « pas de poste disponible ».

Mme MICHAUD ANSERMET demande des nouvelles à M. JIMAJA quant à l'organisation de la visite de l'entreprise Serbeco dans le cadre de l'agenda 21.

M. CHABRY évoque les travaux en cours à côté du café du Raisin. Il aimerait savoir à quoi va servir l'espace qui semble être une petite place.

Mme PORTIER aimerait savoir s'il n'aurait pas été possible de prévoir les travaux sur la route de Ferney à un autre moment sachant que les travaux sur la route de Colovrex avaient déjà débutés. Il devient impossible de circuler sur la commune.

Mme GARCIA MARTIN aimerait connaître le nombre de demandes de subvention TPG en 2018.

M. M. STEINER relaye une question du public. Au vu du développement du Grand-Saconnex, quels sont les projets de développement dans le secteur depuis Palexpo jusqu'à l'avenue Louis-Casaï. D'autre part, quelle est la position de la commune quant à ces développements.

11. Propositions des Conseillers municipaux

11.1 Adoption du calendrier des séances du premier semestre 2019

Ce calendrier est accepté sans remarque à l'unanimité des membres présents.

11.2 Autres propositions

Le Président rappelle les démissions du Conseil municipal de Mme PEROTIN-DURET et de M. ECKERT qui ont, de fait, quitté leur fonction de délégués au sein de l'association Racovita. Le Président propose que chaque fraction en discute et que les noms des personnes reprenant ces deux postes soient annoncés pour la prochaine séance du Conseil municipal.

Mme MAMIN-TISSOT a participé à la projection en première du film « un ange passé trop vite » dont la production a été soutenue par le commune du Grand-Saconnex. Elle propose que ce film puisse être projeté à la salle des Délices.

M. BRADLEY a constaté que la zone située au bas du chemin Jacques-Attenville est souvent verglacée et que c'est une zone dangereuse. Cette zone légèrement en dévers et fabriquée dans un revêtement un peu spécial et glisse plus qu'ailleurs. Il propose de se pencher urgemment sur cette zone pour savoir comment y remédier.

M. M. STEINER confirme que le problème relève du revêtement en goudron blanc situé au carrefour du chemin Jacques-Attenville et chemin de l'Erse. Cette zone est glissante dès qu'il fait froid mais le revêtement est également glissant en été lorsqu'il fait chaud. Il propose la pose d'une couche rugueuse.

Après lecture du dernier journal communal, M. BRADLEY a relevé qu'une « forêt de panneaux » figure sur l'image de la page de couverture. Il propose que la commission aménagement du territoire, mobilité ait une réflexion sur la distinction que peut faire un conducteur quant à la masse d'information par ces nombreux panneaux.

12. Communications et divers

Le Président informe que Mme MICHAUD ANSERMET a repris la place de M. ECKERT en tant que déléguée à la fondation des aînés, au Conseil de fondation de l'EMS. Cela permet à M. ECKERT de rester au Conseil de fondation. Ainsi, Mmes MAMIN-TISSOT et MICHAUD ANSERMET représentent le Conseil municipal.

Mme PORTIER confirme qu'elle a repris par défaut la place de délégué auprès de la Sirène ceci, après le départ de M. TISSOT. Mme MICHAUD ANSERMET transmet la déception des représentants de la Sirène qui s'étonnent de n'avoir vu personne de la commune depuis deux ans et qui n'ont reçu aucune réponse de la part des délégués lors de l'envoi de la convocation à l'assemblée générale.

Mme GARCIA MARTIN informe des changements de commissaires au sein des commissions du Conseil municipal pour le parti des VERTS, à savoir :

- Mme SCHIRATO reprend la présidence de la commission des finances
- Mme PRUNCU CUTILE devient commissaire pour la commission aménagement du territoire, mobilité
- Mme ANDRIS BEAUBRUN devient commissaire pour le fonds de décoration et la commission culture, sports, loisirs

Les noms des délégués pour l'association Racovita ainsi que pour le tennis-club du Grand-Saconnex seront communiqués lors du prochain Conseil municipal. Mme GARCIA MARTIN se charge d'excuser le délégué au tennis-club pour leur assemblée générale qui se tiendra le 25 janvier prochain.

M. EYA NCHAMA est content de l'offre en transports publics au Grand-Saconnex avec les lignes des bus F, 28, 22 et 3. Il serait pleinement satisfait si le Grand-Saconnex pouvait être visible sur le nom des lignes.

M. EYA NCHAMA remercie à nouveau pour le travail fait par l'administration et par le Conseil administratif pour que tous les Conseillers municipaux aient pu obtenir les cartes premium pour l'accès à Palexpo.

Il estime important de ne pas seulement critiquer mais également de signifier lorsque les choses vont bien.

M. FAVRE répond à M. PORTIER sur sa question concernant la zone macarons pour le village. Ce point avait déjà été évoqué à différentes reprises lors des précédentes séances notamment sur l'avancement au niveau des autorisations. Il avait été annoncé que tout serait mis en œuvre pour que cette zone macarons puisse émerger à la fin des travaux de la route de Colovrex. Sur le principe, la zone macarons sera opérationnelle au début du mois de mai 2019. Toutes les informations seront communiquées dans les prochains journaux communaux et tous les usagers de ce secteur, y compris les entreprises, recevront directement un courrier par la Fondation des parkings qui gère la vente des macarons. L'administration étudie s'il serait possible que la commune puisse vendre les macarons visiteurs à gratter au sein de la mairie. Il ne sera pas possible de mettre en place cette zone pour le prochain salon de l'automobile.

Mme MICHAUD ANSERMET rappelle que les amis du Four à pain organisent le petit déjeuner gourmand à la ferme Sarasin le samedi 26 janvier prochain, de 8h à 15h.

M. CAVALIERI informe que l'association du Basket du Grand-Saconnex a convoqué une assemblée extraordinaire le 23 janvier 2019. Ne pouvant être présent, il s'est excusé mais Mme BURKHALTER sera présente.

La séance se termine à 21h20.

Le Secrétaire

Le Président

Matthieu STEINER

Michel POMATTO